

## Département du Rhône - Arrondissement de Lyon

### CCAS de Saint-Romain-en-Gal



Élus :	15	Le mercredi 29 avril 2026, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Saint-Romain-en-Gal, légalement convoqué le vendredi 24 avril 2026 s'est réuni en séance publique à l'Espace Louis Graff sous la présidence de Luc THOMAS, Président.
Présents :	12	
Absent(s) :	1	
Pouvoir(s) :	2	
Votant(s) :	14	
Présents		Luc THOMAS, Marie-Alice SEUX, Yves ROBERT, Sandrine ALONZO, Ahlem BOULEFKHAD, Jacques GOURDIN, Jacques ROSSET, Denise BAH, Laurent DOUDAINE, Robert GELAS, Eliane GIRAUD, Jean-Paul TURBELIN
Absent(s) ayant laissé(s) procuration(s)		Annabelle RODRIGUEZ pouvoir à Ahlem BOULEFKHAD Martine VIALLE pouvoir à Laurent DOUDAINE
Absent(s)		Guy SUBLET
Secrétaire de séance		Sandrine ALONZO

#### **Délibération n° 01-2026 : Installation du Conseil d'administration du CCAS**

Rapporteur : M. le Président

Monsieur Luc THOMAS, Président de droit du CCAS, procède à la mise en place du Conseil d'administration du CCAS.

**VU** la délibération du Conseil municipal n° 06-2026 du 31 mars 2026 fixant le nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS à 14 soit 7 membres élus par le Conseil municipal et 7 membres nommés par le Maire, lui-même étant membre de droit et Président du CCAS,

**VU** la délibération du Conseil municipal n° 07-2026 du 31 mars 2026 portant sur l'élection des 7 représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS, à savoir :

- Marie-Alice SEUX
- Yves ROBERT
- Sandrine ALONZO
- Guy SUBLET
- Ahlem BOULEFKHAD
- Jacques GOURDIN
- Jacques ROSSET

**VU** l'appel à candidatures affiché au panneau des actes administratifs de la commune en date du 3 avril 2026,

**CONSIDERANT** l'absence de propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées,

Monsieur le Maire, par arrêté municipal n° 062-2026 du 17 avril 2026, a nommé les membres du Conseil d'administration du CCAS non élus, à savoir :

- Denise BAH
- Laurent DOUDAINE
- Robert GELAS
- Eliane GIRAUD
- Annabelle RODRIGUEZ
- Jean-Paul TURBELIN
- Martine VIALLE

Monsieur le Président procède à l'appel des membres élus et des membres nommés et

- **DECLARE** le Conseil d'administration du CCAS installé.

Délibération originale

La Secrétaire de séance,  
Sandrine ALONZO



**C.C.A.S**  
St ROMAIN EN GAL

Le Président du CCAS,  
Luc THOMAS

